

Rapport d'activités 2009 Partie Sud (Afrique)

Le travail du comité

Les priorités du comité

Le comité s'est réuni régulièrement. A part le travail quotidien, nous avons continué la réflexion sur les perspectives du travail de projets. Les relations bailleur – bénéficiaire avec des partenaires du Sud nous satisfont de moins en moins. Notre but est de construire des relations – les plus réciproques possibles – entre mouvements paysans du Sud et du Nord. En effet, la logique projet (un budget précis, limité dans le temps, des objectifs à atteindre, des évaluations et des audits à 'en plus finir), comme elle domine la scène actuelle du développement, n'est guère compatible avec le fonctionnement des mouvements et organisations paysans. Ceux-

ci ont davantage besoin de soutien pour leur fonctionnement, de formation, d'études. Par contre, ils n'ont pas de réalisations concrètes, visibles et présentables. Il serait faux de les transformer en ONG, dans le but de les rendre « projet-compatibles ». Voir dans ce sens aussi les points suivants.

Notre collaboration avec le chargé de projets s'est terminée. Notre vieil ami François Aubert s'est déclaré d'accord de reprendre les dossiers de projets en main.

Nous avons publié trois bulletins.

L'orientation des projets

Une grande partie des projets actuellement en cours arrive au bout ces prochaines années. Comme déjà exprimé, nous souhaitons dans l'avenir mettre l'accent sur des projets de soutien à des organisations paysannes, de favoriser les relations à long terme, plutôt que des réalisations ponctuelles.

Un exemple : Nous avons reçu des informations sur les démarches qui visent la création d'une radio locale à Sélibaby, en Mauritanie. Différents acteurs s'y sont engagés, étatiques et associatifs. Ce projet est intéressant, une sorte de suite du projet caravane. Nous avons soutenu la caravane il y a quelques années. Elle permettait aux membres des associations paysannes (dont beaucoup de femmes) de faire des voyages d'études pour rencontrer d'autres associations paysannes dans la région, échanger avec elles et apprendre auprès d'elles. Il faut voir dans quel sens le projet de la radio évolue. Il est à souhaiter que la société civile y trouve sa place. Le Collectif des Unions (regroupement des coopératives) serait un bon partenaire, l'Association des Maires du Guidimakha devrait aussi avoir sa place. Le directeur de la radio de Kayes (radio paysanne au Mali que nous avons soutenue) est présent, ce qui est positif, il peut apporter son expérience.



Soutenir les paysans, les paysannes et leurs organisations, mouvements et syndicats n'est pas dans la logique « projet » imposée par les bailleurs de fonds dont dépend aussi la Fédération genevoise de coopération. L'engagement doit être à plus long terme que la durée habituelle d'un projet de deux ans. Il faudrait construire des partenariats avec une certaine souplesse qui permet à ces organisations de réagir aux besoins qui évoluent. Souvent, il s'agit d'investissements immatériels tels que formation, études, échanges, etc.

La promotion de la souveraineté alimentaire

Il s'agit de défendre et d'affirmer le concept de la souveraineté alimentaire comme il a été défini et appliqué par La Via Campesina et les mouvements qui en font partie. Il faut l'expliquer et le faire vivre dans sa dimension syndicale, politique, sociale, économique et environnementale et éviter qu'il devienne un fourre-tout pour toute idée vaguement liée à l'agriculture ou à l'alimentation.

Un groupe d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération s'est mis en place pour mieux comprendre les effets des projets de développement sur la situation des paysans et leurs structures. L'étude proposée vise à analyser les activités des organisations paysannes et des ONG pour comprendre dans quelle mesure elles sont en accord explicite ou implicite avec le concept de la souveraineté alimentaire. Un des axes consiste à montrer le danger que les projets de développement financés par le Nord pervertissent les orientations des organisations du Sud en leur imposant la logique du bailleur de fonds. A la place d'être les acteurs de leur propre sort, ils se



transforment en « bénéficiaires » avec toutes les contraintes que cela implique.

Le but est surtout de formuler les bonnes questions, celles qui permettent dans un deuxième temps aussi à d'autres mouvements et organisations de renforcer leur politique en faveur de la souveraineté alimentaire, au Nord comme au Sud.

La recherche-action des paysans

Le projet de recherche-action qui court depuis 2006 est un autre exemple de notre souci de renforcer les paysans et leurs organisations sur place. Dans les trois pays de notre travail, des groupes de réflexion se sont mis en place. Ils regroupent des paysans – et encore peu de paysannes – qui veulent agir sur leur situation de producteur d'abord, mais aussi sur les conditions de commercialisation de leur production, sur leur statut de paysan.

Concrètement, ces réflexions ont abouti à des actions pour renforcer la production, comme l'achat de nouveaux outils pour travailler les

champs, des clôtures des champs. Pour la production laitière, les demandes de financement ont porté surtout sur l'acquisition de matériel pour la confection et l'entretien d'étables laitières, mais aussi sur l'achat de fourrage du bétail. Ces investissements concrets étaient accompagnés de formations et de voyages d'étude.

La forte pression sur les paysans demande des résistances fortes avec des revendications claires. Pour renforcer la souveraineté alimentaire à tous les niveaux, il faut que les paysans et leurs organisations réfléchissent et s'expriment.

L'expo paysans

L'expo a continué son parcours. Elle a été montrée à plusieurs endroits, au Nord comme au Sud. Au Mali, nous avons pu la montrer lors de la Bourse nationale des céréales à Ségou. Organisée par l'ONG « Afrique Verte », il s'agit d'une importante manifestation annuelle pour faire échanger les zones déficitaires et les zones excédentaires en céréales du Mali. Voici un extrait du compte-rendu de notre partenaire Dogolou Dolo au Mali :

Le mardi 24 et le mercredi 25 février s'est tenu à Ségou la bourse nationale aux céréales. En partenariat avec Afrique Verte, les Jardins de Cocagne représentés par Dogolou Dolo ont participé à cette foire avec leur exposition. Beaucoup d'organisations paysannes, d'ONG et autres structures étaient présentes à ce rendez-vous.

Madame le ministre des institutions, qui représentaient le ministre de l'agriculture en déplacement à Paris, a eu à faire le lancement de cette exposition et est passée aux différents stands. Ci-joint les photos : Madame le ministre et ses conseillers et les présidents des chambres de l'agriculture en train d'écouter les explications de Dogolou.

Ces derniers étaient non seulement contents de l'exposition des Jardins de Cocagne, mais ils ont aussi écouté avec un grand intérêt les explications de Dogolou.

Ils ont reçu le document qu'ils ont beaucoup apprécié.

Durant toute la journée, les gens passaient pour lire les textes, mais aussi pour voir les photos et poser des questions. Beaucoup de gens ont pris le contact des Jardins de Cocagne et aimeraient que de telles expositions soient pressentes à des rencontres de ce genre.

Désormais il faut se rassurer que les Jardins de Cocagne soient mieux connus dans le monde des responsables d'organisations paysannes du Mali. Cette rencontre a été le lieu d'échange et de discussions.

La bourse a été une réussite au Mali.

L'Afrique Verte est aussi à féliciter non seulement pour avoir voulu prévoir un stand pour les Jardins de Cocagne, mais aussi pour la bonne organisation de cette manifestation.



Expo paysans à la Bourse nationale des céréales à Ségou / Mali

Lieux d'exposition

- Festival de film "Mangeurs d'avenir ou la souveraineté alimentaire", Alhambra, du 9 au 11 janvier 2009
- Bourse nationale des céréales, Ségou, Mali. Collaboration avec Afrique Verte, vernissage en présence des autorités nationales, animation du stand, les 24 et 25 février 2009
- Landecy: Visite d'une classe de l'Ecole de commerce Stitelmann, animation et conférence, le 31 mars 2009
- C.O. du Foron, journée du développement durable, animation et atelier pour 3 classes, le 3 avril 2009
- Ecole de commerce André Chavanne, du 6 avril au 8 mai 2009
- Festival Développement Durable, parc Trembley, les 6 et 7 juin 2009
- Journée de l'alimentation, Collège De Saussure, le 8 octobre 2009

Perspectives

Nous sommes en train de préparer une actualisation de l'expo. En effet, depuis 2006, la situation de l'agriculture dans le monde a évolué – pas toujours dans la bonne direction. Il s'agit essentiellement d'affirmer nos liens avec les mouvements paysans dans le monde et de montrer leurs revendications et luttes.

Notre travail avec des professeurs d'école, le renforcement du matériel pédagogique et nos interventions en classe continuent à petit feu.

Les projets en Afrique

Au Sénégal

KOHIARY : Plan local de développement

Budget de Frs 302 440 dont Frs 160 974 financé par la FGC

Période : février 2007 – janvier 2009, prolongé jusqu'au 31 décembre 2009

Le PLD de Kothiary est un programme d'appui aux initiatives de développement local et de renforcement de la société civile qui avait été monté pour les 49 villages et les 24 hameaux composant la communauté rurale de Kothiary, région de Tambacounda au Sénégal. Ce programme est animé par un cadre de concertation constitué d'élus et de représentant de la société civile, il gère un fonds de développement local permettant l'appui à des actions visant les objectifs suivants :

- le renforcement des infrastructures et équipements socioéconomiques de base,
- la promotion de l'autosuffisance alimentaire et des activités génératrices de revenus,
- la promotion de la gestion durable et de la valorisation des ressources naturelles.

En 2008, la communauté rurale de Kothiari a été découpée en deux communautés rurales (Koar et Goumbayel) et une commune urbaine, Kothiari.

Pour gérer le PDL, les deux collectivités rurales se sont regroupées dans une intercommunauté avec des cadres de concertation communs.

C'est ce cadre qui construit le Plan Annuel d'Investissement qui constitue l'instrument d'exécution du PLD, et gère un Fonds de Développement Local (FDL) qui a été mis sur pied comme outil financier pour l'exécution des différentes actions prioritaires retenues. Ce fonds est alimenté par les Jardins de Cocagne et par d'autres partenaires (district de Montrevel, coopération française, migrants), l'ensemble des aides reçues par la communauté rurale transitant par lui.

Le programme poursuit des objectifs de promotion sociale et économique de la zone, les principales actions réalisées en 2009 concernent :

- **la formation** à la fois techniques dans le domaine du développement de la production et de la souveraineté alimentaire (information auprès des organisations paysannes sur les OGM, appui aux actions développées dans le cadre du programme recherche action, formation à l'élevage...) et dans celui de la gouvernance à la base (rencontres et formations sur le rôle des instances et le code des collectivités locales..),
- **l'accès à l'éducation** avec la création de trois nouvelles écoles,
- **l'accès à l'eau potable** avec le fonçage d'un nouveau puits et la mise en place de pompes manuelles,
- **l'environnement et la gestion des ressources naturelles**, avec la mise en place d'un programme de gestion de la forêt prévoyant des coupes organisées et contrôlées et la mise en place de pépinières pour procéder au reboisement. Ce programme devrait permettre la création d'emploi, le maintien de jeunes sur place et une régénération de la forêt,
- **l'élevage** avec l'accompagnement des dynamiques qui voient le jour dans ce domaine : formation, suivi des élevages, mise en place de bacs à fourrage pour permettre l'alimentation des animaux en saison sèche.

Pour la suite, les deux communautés rurales proposent un programme de Développement local et souveraineté alimentaire qui viendra en appui aux producteurs de la zone dans la suite et en suivant les principes du programme de recherche action paysanne initié les années précédentes par les Jardins de Cocagne.

CAISSES LOCALES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (CLEC) : Département de Bakel

Budget de Frs 168 328, financé par la FGC

Période : mai 2009 - avril 2011

Ce projet se développe au Sénégal sur l'ensemble de la zone d'intervention des Jardins de Cocagne. Cette région est en particulier caractérisée par :

- des mouvements monétaires importants du fait de l'émigration,
- le développement d'activités économiques privées en particulier dans l'horticulture et les services,
- l'absence de systèmes bancaires que ce soit pour les dépôts ou l'accès au crédit, ce qui bloque le développement de ces activités économiques et entraîne indirectement la dégradation du milieu, les

troupeaux constituant encore la principale source d'épargne des émigrés.

Le problème de l'épargne et du crédit a toujours constitué un réel frein au développement de la zone. Aussi, les structures partenaires se sont-elles lancées depuis 1998 dans un programme de mise en place de caisses locales d'épargne et de crédit.

Actuellement 26 caisses sont en fonctionnement mais avec des situations très contrastées du fait de la faiblesse de l'accompagnement, elles regroupent plus de 1'500 sociétaires ayant constitué une épargne globale de

2'400'000 frs composée par moitié de dépôt à vue et par moitié de dépôt à terme. L'activité crédit s'est également développée, de façon cependant inégale selon les caisses. A ce jour, le montant global de crédits octroyés est de 1'750'000 frs avec un taux de remboursement de 83%, en baisse par rapport à l'an passé. Les crédits servent principalement pour le développement du petit commerce et pour l'acquisition de moyens de production agricole.

Les organisations paysannes et la coordination des caisses ont démarré en juin 2009 un nouveau programme prenant en compte les résultats de l'évaluation pratiquée en 2007.

Ce programme a pour objectifs :

- de consolider les 26 caisses primaires existantes par un appui conseil rapproché, par un renforcement des capacités des responsables par la formation de tous

les intervenants dans les caisses et par la mise en place d'outils internes de contrôle,

- de structurer et articuler le réseau des caisses pour qu'il devienne capable d'aider les caisses de chaque zone à travers des services et des actions financières et sociales concrètes à se développer et s'affirmer.

La première tâche de l'équipe qui s'est mise en place a été de faire le point sur l'existant, de remettre en place un accompagnement technique et organisationnel et de jeter les bases de la future union qui va fédérer les caisses et assurer à terme la gestion collective du dispositif.

Le développement du réseau de caisses ne sera effectivement possible que si l'accompagnement est pérenne, avec une prise en charge progressive mais à démarrer dès maintenant par les caisses elles-mêmes.

UPHORBAK (UNION DES HORTICULTEURS DU DEPARTEMENT DE BAKEL) : Programme de renforcement de la filière horticole

L'horticulture constitue dans la région des Trois Frontières, et plus particulièrement dans le département de Bakel, une activité en plein développement dans laquelle coexistent un maraîchage familial, essentiellement féminin et une production plus intensive avec des objectifs économiques affirmés.

Active depuis 1998, l'Union des Producteurs Horticoles de Bakel (UPHORBAK) regroupe 315 unités de production et mène des actions visant :

- le renforcement des aptitudes professionnelles des producteurs de la filière,
- l'organisation de l'approvisionnement collectif en intrants et en équipements,
- l'organisation de la filière, l'étalement des productions et de leur commercialisation,
- la création d'un cadre de concertation entre producteurs, négociants et autorités de tutelle.

Avec l'appui des Jardins de Cocagne, UPHORBAK s'est engagé dans un programme de 2 années qui vise la réalisation de trois objectifs essentiels:

- appuyer les membres de l'Union à accéder au crédit pour acquérir ou renouveler leurs équipements (moyens d'exhaure, de clôture, aménagements de surface sommaires de périmètre) et à l'Union elle-même de viabiliser son service d'approvisionnements en intrants au bénéfice de ses membres.
- Dans ce cadre l'Union a signé une convention avec la Banque CNCAS de Tambacounda pour une valeur de crédit à long terme de 16'000'000FCFA (40'000 frs) à un taux d'intérêt préférentiel de 7% /l'an et un crédit à court terme de 7'500'000FCFA à un taux d'intérêt de 7,5%/l'an. Les crédits à long terme sont destinés au

renouvellement des groupes motopompes et à l'acquisition de grillages et de pièces détachées, les crédits à court terme d'une durée de neuf mois permettent le financement des intrants agricoles (semences, engrais et les produits phytosanitaires),

- appuyer à la production des semences de qualité du piment et de l'oignon et à l'organisation de la commercialisation de ces produits ; Les actions réalisées en 2009 ont consisté dans la formation en techniques de pépinière et de protection des cultures, dans l'expérimentation de système d'arrosage en goutte à goutte, dans le début de la mise en place de lieux de séchage et de stockage de produits et dans un travail de lobbying avec les commerçants et l'état pour une protection de la commercialisation,
- appuyer l'Union à renforcer son organisation interne afin de jouer pleinement son rôle de structure faîtière : organisation interne ; ancrage structurel et institutionnel, défense des intérêts des producteurs face aux commerçants et au pouvoir public (politiques nationales).

Ce programme constitue une réelle initiative de membres de la société civile dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans une zone où ces deux secteurs constituent les enjeux principaux du développement économiques. Il est maintenant terminé et les responsables d'UPHORBAK, autonomes pour la gestion de leur projet, réfléchissent maintenant à un programme de mise en place de matériel collectif qui permettrait d'accroître la production.

MALI

KOUSSANE : Programme du cadre de concertation de la commune

Budget financé par la FGC de Frs 195 254

Période mai 2007 – avril 2009 avec prolongation jusqu'à fin 2009

La commune de Koussané, située dans la partie Nord de la région de Kayes, est une des plus vastes communes de

la région. Elle est composée de 28 villages enclavés et sans accès à un cours d'eau pérenne. L'agriculture et

l'élevage, conduits de façon traditionnelle, constituent les deux principales activités économiques et sont souvent concurrentes. Dans tous les domaines sociaux, les infrastructures sont très limitées

La migration y est particulièrement importante et les associations de ressortissants ont su organiser des partenariats efficaces dans le cadre de la coopération décentralisée.

Le cadre de concertation regroupe des élus et des représentants de la société civile (notables villageois, associations et groupements socioprofessionnels), il a été mis en place en 2001 pour intégrer l'ensemble des dynamiques locales aux décisions concernant le développement de la commune.

Ce cadre gère un Fonds de Développement Local alimenté par les Jardins de Cocagne et d'autres partenaires de la commune. Il a pour objectif :

- d'appuyer les politiques de développement local durable définies par la commune par le financement d'actions et à travers un outil de financement de proximité. En 2009 les projets communaux suivants ont été appuyés :
 - Déplacements de parcs de vaccination

- Construction d'une école et d'un centre d'accueil
- Reboisement
- Construction d'une retenue d'eau

- de renforcer les dynamiques associatives au sein de la commune à travers la formation des leaders et le financement d'actions de développement initiées par la société civile. Cinq projets ont été appuyés en 2009.

Si le financement de projets est important pour satisfaire les besoins des populations et assurer un certain développement économique, le cadre de concertation est surtout exemplaire dans le fait qu'il constitue un espace privilégié où s'élabore « une vision partagée du territoire communal, dans une démarche participative, de façon à dégager les priorités et objectifs de développement communs combinant les initiatives communales et celles portées par les organisations de base ». A ce titre, il joue un rôle fondamental dans l'ensemble de la vie locale, servant également d'instance de décision et de suivi dans le cadre de l'ensemble du programme de développement communal, en particulier dans celui des coopérations décentralisées dont les fonds ne transitent pas par le FDL.

DANS LA REGION DES TROIS FRONTIERES

Recherche Action Paysanne (RAP)

Budget : Frs 85'060 financé par la FGC

Durée : 1-06-06 au 31-07-08, avec prolongation jusqu'au 31 décembre 2009

La zone du Bassin du Fleuve Sénégal a connu des avancées notables en termes d'amélioration des conditions de vie des populations, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base (eau, santé éducation).

Les politiques de décentralisation et développement local qui y sont en œuvre, malgré leurs limites, participent de cette dynamique d'évolution positive qui est observée dans cette zone.

Pourtant, malgré ces acquis intéressants et malgré les moyens financiers relativement importants que les Etats de la région, les bailleurs de fonds, les migrants et les populations locales y ont investis, la pauvreté et en particulier, la sous alimentation continuent d'y sévir à grande échelle. La production alimentaire dans la zone reste désespérément faible et précaire ; elle n'arrive pas à satisfaire les besoins des producteurs eux-mêmes, encore moins ceux des populations locales. De ce fait, sans chercher à se substituer à l'Etat, à la recherche ou aux organismes publics de développement, les organisations paysannes, se doivent, dans un souci de complémentarité, de s'engager résolument et de façon autonome dans la promotion de démarches et d'actions innovantes pouvant contribuer de façon significative à la résolution de leurs problèmes. C'est tout l'enjeu de ce programme de recherche action paysanne, mis en œuvre expérimentalement par les partenaires des Jardins de Cocagne dans 3 zones du bassin.

Les objectifs généraux du programme ont été définis comme suit :

- Promouvoir l'exploitation agricole et la souveraineté alimentaire au niveau familial
- Promouvoir les filières céréalières (mil, sorgho, maïs, riz)
- Promotion de la filière élevage (bovin lait et viande)

Le programme s'est appuyé sur des Groupes de Recherche Action (GRA) constitués d'agriculteurs qui développent, avec l'aide du programme, une réflexion sur la situation de l'agriculture et de l'élevage dans leur zone.

Les GRA ont été mis en place :

- au Sénégal dans les zones de Kothiary et de Kidira (région de Tambacounda)
- en Mauritanie dans la zone de Ajar (région de Sélibaby).
- et au Mali dans la zone de Kayes, en lien avec l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes)

Ces GRA sont regroupés en « Comités de zone » qui ont pour fonction :

- d'être un cadre de mise en commun et d'approfondissement des réflexions des GRA,
- d'être un lieu éventuel de partage d'expériences avec les autres acteurs zonaux,
- de participer à l'étude et au choix des actions à financer.

Le programme a agi de différentes manières :

- par l'octroi de financements pour des actions expérimentales tirées de l'analyse de la situation dans les domaines de la production de céréales et de la production laitière. 47 actions proposées par les membres des GRA ont été financées dont 32 en production céréalière (acquisition de matériel) et 15 en production laitière (mise en place d'étables et de parcs à fourrage, acquisition d'intrants...
 - par des formations liées à l'élevage (constitution de réserves fourragères et techniques de production laitière).
 - par des voyages d'étude : Le premier voyage a consisté dans la participation à la foire de l'élevage de Kolda (Sénégal) qui a permis de rencontrer des éleveurs villageois engagés dans la production et la valorisation du lait 12 mois sur 12. Lors du second, la visite d'une exploitation laitière dans la banlieue de Kayes a permis d'échanger de façon large sur les préalables et les conditions pour mettre en place et pérenniser une exploitation laitière.
 - par des actions de recherche sous forme d'enquêtes visant la collecte d'informations et l'analyse de situation en vue de déterminer des actions à mener pour améliorer ces situations. Ces enquêtes ont pris deux directions :
 - l'augmentation et la valorisation de la production de céréales,
 - une meilleure connaissance des unités de production, l'objectif étant d'avoir une opinion sur le ou les profil (s) des unités de production présentes dans la zone d'intervention du programme et des contraintes majeures auxquelles elles font face.
- Rappel des conclusions au niveau de 225 unités de production
- un déficit céréalière à tous les niveaux qui est comblé en grande partie par les migrants dans les familles qui en disposent,
 - une faible mécanisation dans les exploitations dans la grande majorité des cas, et, là où on en trouve, le matériel est déjà fort usagé,
- l'âge avancé de beaucoup de chefs d'exploitation qui se conjugue souvent avec un défaut d'instruction,
 - manque d'infrastructures de base (école, centre de santé, eau potable),
 - absence de réflexe et d'outils de gestion des unités de production.
- En 2009 une réflexion a démarré avec les membres des GRA pour déterminer les acquis et les faiblesses du programme.
- Les acquis sont de plusieurs ordres :
 - l'exploitation agricole familiale a été identifiée comme cible et partenaire.
 - des stratégies de sécurisation des productions alimentaires semblent se faire jour au niveau de certaines exploitations familiales
 - un début de collaboration a vu le jour avec les Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC)
 - la plupart des associations paysannes identifiées pour accompagner le programme se sont impliquées dans sa mise en œuvre, certaines vont intégrer les résultats et le fonctionnement du projet RAP dans leur programme ultérieur
 - Les faiblesses résident principalement dans le montage initial du programme. La durée du programme était courte et ses impératifs de réalisation n'étaient pas toujours en phase avec les exigences d'une démarche novatrice, demandant beaucoup de pédagogie et un accompagnement plus ciblé. De plus les besoins en ressources humaines pour la mise en œuvre du projet n'avaient pas été bien évalués pour à la fois assurer un suivi/appui de proximité, mais aussi faciliter la circulation de l'information au sein des différentes composantes du programme.
 - De plus la mise en place des GRA a été parfois laborieuse, certaines personnes choisies n'ayant pas le profil souhaité ou n'ayant pas vraiment compris le sens de la démarche du programme.
- En 2010 cette réflexion va se poursuivre, à la fois sur le terrain et dans le cadre du comité Cocagne pour imaginer comment poursuivre et accompagner la dynamique.

Lutte contre le VIH - SIDA

Budget : Frs 104 432 financé par la FGC

Période : du 1-08-2007 au 31-07-2009

Depuis 2000, les Jardins de Cocagne soutiennent un projet de lutte contre le VIH-sida dans le bassin du fleuve Sénégal, avec un appui à 3 organisations partenaires : l'ACC (Association Clinique Counseling), association formée de travailleurs de l'hôpital de Tambacounda, le Comité sida de Bakel réunissant des représentants de différentes associations intervenant dans la région et l'ADIG (Association pour le développement intégré du Guidimakha).

L'objectif général est de poursuivre la lutte contre la pandémie, en assurant un travail dans la continuité :

- de proposer des activités de prévention dans la région des projets développés par les Jardins de Cocagne

- d'appuyer l'action d'accompagnement des personnes vivant avec le VIH et leurs proches, action assurée surtout par l'ACC
- de favoriser une réelle solidarité avec les personnes touchées et de lutter contre toute forme de discrimination à leur égard.

Il s'agit de la troisième phase d'un projet soutenu par la FGC.

Les activités se sont poursuivies durant cette année sur les mêmes principes :

- Soutien par ACC aux personnes vivant avec le VIH, en collaboration étroite avec l'association Djigui Sembe sous différentes formes : causeries, repas communautaires, appui financiers à des projets économiques, apports de médicaments lorsqu'il n'y a

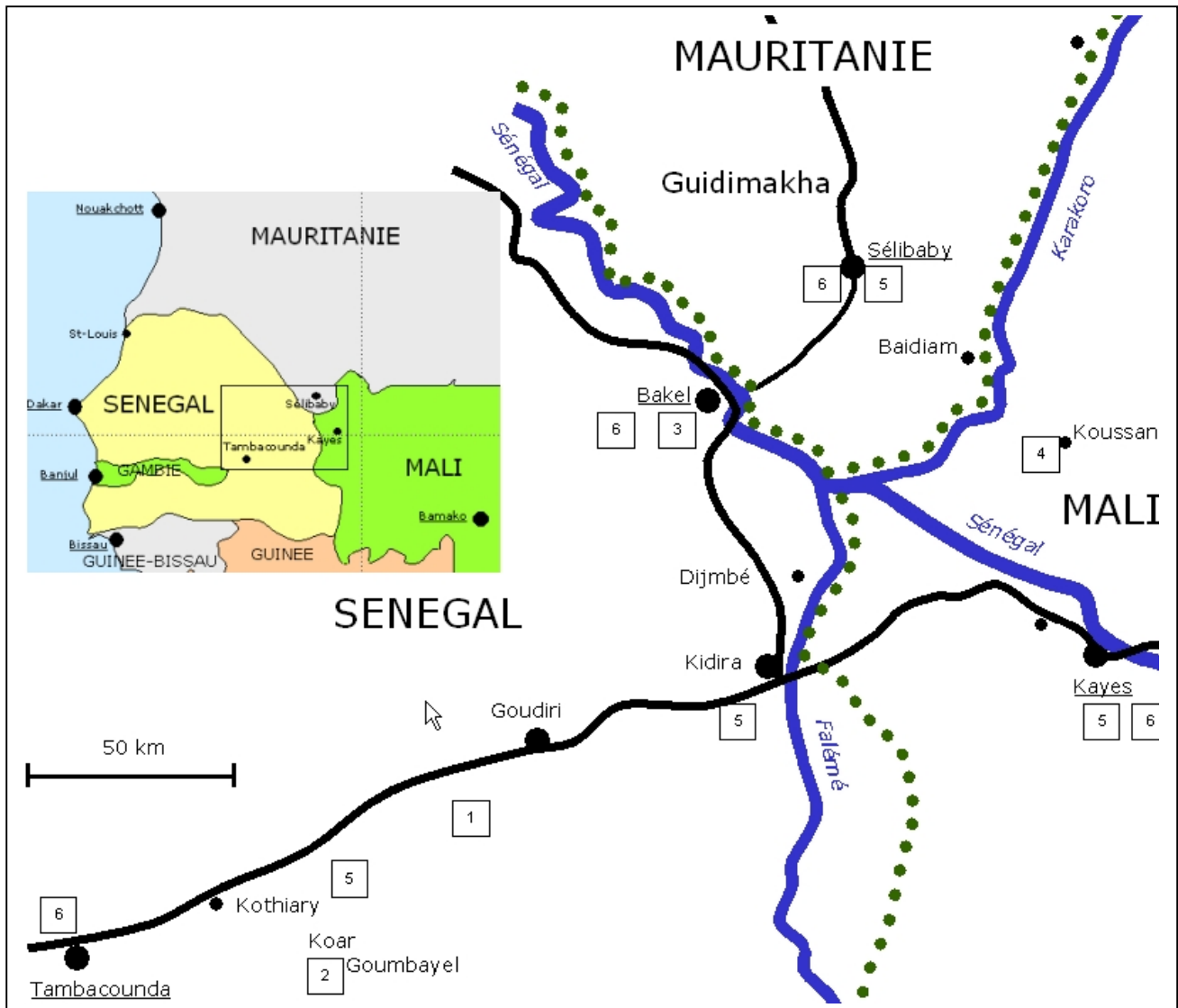
aucune prise en charge possible... A côté de ces actions ACC développe auprès de ces membres des formations pour améliorer leur action..

- Le comité sida de Bakel poursuit ses activités de prévention en particulier sur les populations particulièrement exposées à des comportements de risque, avec, du fait de l'éloignement des grands centres plus de difficultés. Par exemple le centre Conseil Adolescents peine à trouver son financement alors que celui de Tambacounda n'a aucun problème de ce type. Bakel avait une rupture de stock de préservatifs dans plusieurs structures, situation que l'on ne rencontre pas ailleurs. Le comité sida de Bakel souhaite élargir son action à une nouvelle zone : Kénieba. C'est une région avec beaucoup de migration, très éloignée où il n'y a pas encore eu de sensibilisation. Plusieurs personnes dont des enseignants et des travailleurs de la santé souhaitent s'engager comme relais et participeront à une formation. De plus le Comité de Bakel a assuré

également un soutien à l'UPDR et la supervision des actions que cette association entreprend.

- L'ADIG poursuit son action de prévention dans les villages et de formation de relais.

Le programme en cours se terminait fin 2009. Une mission de terrain a permis de finaliser un nouveau programme avec un partenaire nouveau à savoir l'association Ladoo à Kayes. Ladoo est une petite association qui fonctionne de manière indépendante depuis sa création en 2005, financée par les seules cotisations de ses membres. Elle propose un travail de prévention interactive en groupe basée sur une méthode d'animation participative. Ladoo est particulièrement sensible à la situation des femmes vulnérables et de celle de leurs enfants. La sensibilisation auprès des femmes est d'autant plus importante aujourd'hui qu'on assiste à une féminisation de l'épidémie – une évolution attribuée à la pauvreté, aux mariages forcés et au manque de pouvoir des femmes.



Les organisations paysannes et communes partenaires des Jardins de Cocagne:

- 1) CLEC, Caisses Locales d'Epargne et de Crédit au Sénégal
- 2) Communes de Koar et de Goumbayel, Fonds de développement local
- 3) UPHORBAK (Union des horticulteurs de département de Bakel)
- 4) Commune de Koussané, Fonds de développement local
- 5) Recherche-action Kothariy, Kidira, Kayes, Sélibaby
- 6) Projet de lutte contre le Sida entre Tambaounda, Kayes et Sélibaby

Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud,
cp 245, CH-1233 Bernex
SoliSud@Cocagne.ch - www.Cocagne.ch
CCP: 30-175347-2, Les Jardins de Cocagne -
Solidarité Nord et Sud, Dons

Membre de
la Fédération
genevoise de
coopération
(FGC)

